



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 4 décembre 2012 — N° 17

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Goyer (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'historien Jonathan Lemire.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Journée internationale des personnes bénévoles.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant Mme Céline Lussier Cadieux, récipiendaire du prix d'excellence Leader engagé du Réseau québécois de villes et villages en santé.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration concernant cinq athlètes du Club d'athlétisme de la Petite-Nation au Championnat provincial de cross-country de la Fédération québécoise d'athlétisme sur les Plaines d'Abraham à Québec.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'école secondaire La Camaradière.

4 décembre 2012

M. Pelletier (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Benoit Vaillancourt, directeur général et artistique du Théâtre du Bic.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant M. Daryl Grainger, ex-maire du Canton de Melbourne.

Mme Larouche (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de féliciter M. Jean-Paul Bordeleau, récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés.

M. Tanguay (LaFontaine) fait une déclaration concernant le 15^e anniversaire de l'Équipe RDP de Rivière-des-Prairies.

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration afin de féliciter M. Guy Marineau pour son implication dans le sport amateur.

À 13 h 57, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

4 décembre 2012

Dépôts de documents

Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2010-2012 du Conseil supérieur de l'éducation.

(Dépôt n° 330-20121204)

M. Gaudreault, ministre des Transports, dépose :

Une liasse de rapports de vérification, produits entre le 1^{er} avril 2003 et le 28 février 2010, provenant de la direction de la vérification interne et de l'évaluation de programme du ministère des Transports, ainsi que les bordereaux de transmission du ministère portant sur ces documents et sur ceux déposés le 22 novembre 2012.

(Dépôt n° 331-20121204)

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2011-2012 du Curateur public du Québec.

(Dépôt n° 332-20121204)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 4 décembre 2012, que lui a adressée Mme Pauline Marois, première ministre, l'informant de la nomination de M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque, à la fonction de whip en chef du gouvernement à compter de ce jour, en remplacement de M. Yves-François Blanchet, député de Johnson;

(Dépôt n° 333-20121204)

4 décembre 2012

Une lettre, en date du 4 décembre 2012, que lui a adressée Mme Pauline Marois, première ministre, l'informant de la nomination de M. Sylvain Pagé, député de Labelle, à la fonction de président du caucus du gouvernement à compter de ce jour, en remplacement de M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque;
(Dépôt n° 334-20121204)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 4 décembre 2012.
(Dépôt n° 335-20121204)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Champagne (Champlain), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 4 décembre 2012, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions.
(Dépôt n° 336-20121204)

Dépôts de pétitions

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 288 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'examen de la privatisation de Raymor et la protection des petits actionnaires.
(Dépôt n° 337-20121204)

M. Duchesneau (Saint-Jérôme) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 108 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'une salle de spectacle à Saint-Jérôme.
(Dépôt n° 338-20121204)

4 décembre 2012

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Beaudoin (Mirabel), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 265 citoyens et citoyennes de Mirabel, concernant les compteurs intelligents d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 339-20121204)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 17 363 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de moratoire sur l'installation des compteurs de nouvelle génération d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 340-20121204)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté lors la séance du 28 novembre 2012 sur la question soumise par la présidence dans sa directive du 21 novembre 2012.

Cette question se lit comme suit :

QUE le drapeau canadien soit retiré de la salle du Conseil législatif en tout temps lors des travaux parlementaires.

La question est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 13 en annexe)

Pour : **53** Contre : **65** Abstention : **0**

4 décembre 2012

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Granby), conjointement avec Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Iracà (Papineau) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite chaleureusement tous les athlètes et entraîneurs québécois qui ont participé aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012;

QU'elle salue la détermination, la persévérance et le courage dont ils ont fait preuve tout au long de ces Jeux et qui représentent une source de fierté pour le peuple québécois;

QU'elle reconnaisse que leurs performances, leur engagement et leur esprit sportif sont un exemple pour nos jeunes et font rayonner le Québec partout à travers le monde.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, conjointement avec M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale invite le gouvernement du Canada à prendre acte de la décision de l'Organisation des Nations unies reconnaissant le statut d'État observateur pour la Palestine et à maintenir l'aide canadienne précieuse prodiguée à la construction de l'état de droit en territoire palestinien;

QU'elle réaffirme le soutien indéfectible du Québec à une solution négociée qui incarne à la fois la nécessité pour Israël de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ainsi que le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'un État.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

4 décembre 2012

M. Ouellette (Chomedey), conjointement avec M. Dubé (Lévis), présente une motion concernant le placement syndical; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme De Courcy, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), M. Duchesneau (Saint-Jérôme) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 20 ans d'accomplissements de la Corporation de développement économique communautaire Ahuntsic-Cartierville.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, présente une motion concernant l'étude d'un projet de Règlement en commission parlementaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 9, Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux, procède à des consultations particulières le 5 décembre 2012 de 15 heures à 18 heures et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

4 décembre 2012

Association québécoise des établissements de santé et
de services sociaux

Dr. Levreault, médecin spécialiste à l'hôpital de St-Jérôme
Dirigeant principal de l'information

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement
et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques
préliminaires soit de 5 minutes chacun et que le temps dévolu au
deuxième groupe d'opposition soit de 2 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chaque
intervenant soit de 10 minutes et que l'échange avec les
membres de la commission soit d'une durée maximale de
40 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement
soit de 18 minutes; et que le temps dévolu aux députés de
l'opposition soit de 22 minutes;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques finales partagée de la même façon que pour les
remarques préliminaires;

QUE le ministre de la santé et des services sociaux soit
membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude
détaillée du projet de loi n° 1, Loi sur l'intégrité en matière de contrats
publics;

4 décembre 2012

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives.

M. Ouimet, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'organisation des travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre 2012 concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de limiter les contributions à 100 \$ par électeur et de réviser le financement public des partis politiques, ainsi que l'amendement transmis par M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne.

4 décembre 2012

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption du principe

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, propose que le principe du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 5 est adopté.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 5 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 15, Loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Copie d'un document intitulé « Régime de retraite des employés non syndiqués de Stadacona – Avis aux retraités et aux bénéficiaires »;
(Dépôt n° 341-20121204)

Copie d'un document intitulé « Projet de loi n° 15, Loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers – Amendement ».
(Dépôt n° 342-20121204)

4 décembre 2012

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 15 est adopté.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 15 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

À 17 h 42, à la demande de M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 53.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 5 décembre 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 19 h 54, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 décembre 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la question soumise par la présidence :

(Vote n° 13)

POUR - 53

Beaudoin (PQ)	Duchesne (PQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)
Bédard (PQ)	Dufour (PQ)	Lisée (PQ)	(Duplessis)
Bergeron (PQ)	Ferland (PQ)	Malavoy (PQ)	Richer (PQ)
Bérubé (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Blanchet (PQ)	Gaudreault (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bouillé (PQ)	(Jonquière)	Marois (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Gendron (PQ)	McKay (PQ)	Therrien (PQ)
Cardin (PQ)	Goyer (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Champagne (PQ)	Hébert (PQ)	Pagé (PQ)	Trottier (PQ)
Chapadeau (PQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	Trudel (PQ)
Claveau (PQ)	Khadir (IND)	(Saint-Hyacinthe)	(Saint-Maurice)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Pelletier (PQ)	Turcotte (PQ)
David (IND)	Larouche (PQ)	(Rimouski)	Villeneuve (PQ)
De Courcy (PQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PQ)	Zakaïb (PQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
		(Îles-de-la-Madeleine)	

CONTRE - 65

Arcand (PLQ)	Diamond (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Bachand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marcotte (CAQ)	(Montarville)
Bergman (PLQ)	Dubé (CAQ)	Marcoux (PLQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Dubourg (PLQ)	Marsan (PLQ)	(Arthabaska)
Blais (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Moreau (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Amand (PLQ)
(Mégantic)	(Hull)	Ouellette (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gautrin (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	(Fabre)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Paradis (PLQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Trudel (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	James (PLQ)	Poëti (PLQ)	(Charlesbourg)
D'Amour (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Ratthé (CAQ)	Vallée (PLQ)
Daneault (CAQ)	L'Écuyer (PLQ)	Reid (PLQ)	Vallières (PLQ)
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	Vien (PLQ)
Deltell (CAQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)	Weil (PLQ)